

# Compte rendu

## Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

### Visioconférence TEAMS

Date : Mercredi, le 29 novembre 2023

Heure : 13 h

### Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Faune	Récrotourisme et patrimoine culturel
M. Pierre Auger, Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)	M. Jean Goyard, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda
M. Dennis Manningham, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)	M. Florent Veillette, Club Quad du Cuivre
Représentants ministériels	Autres
M. Nicolas Pouliot, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)	M. Frédéric Charron, MRC Abitibi
M. Maxime Girard-Simmons, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)	M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda
M. Luc Michaud, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)	Mme Laurence Dupuis, Ville de Rouyn-Noranda
Mme Daphnée Laframboise, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)	Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT
Intervenants forestiers	Environnement aquatique et forestier
Mme Éloïse Cummings, Interfor	M. Yves Graftaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
M. William Tardif, Chantiers Chibougamau Ltée	M. Pierre Cartier, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
M. Alain Shink, West Fraser Timber	M. Guy Leclerc, Action Boréale

### 1. Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. Le quorum est atteint.

La rencontre se divise en deux (2) parties :

- 1<sup>re</sup> partie : Dévoilement des secteurs et travaux d'aménagement forestier dans le cadre des consultations publiques des plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) de l'unité d'aménagement (UA) 082-51, de l'entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux de la Ville de Rouyn-Noranda) et de la Forêt d'enseignement et de recherche de la Kinojévis (FERK).
- 2<sup>e</sup> partie : Travaux des comités techniques
  - retour sur la composition 2023-2024 des comités;
  - entérinement des plus récents travaux du comité Foresterie;
  - réflexion sur les enjeux à développer en comité.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre	13 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 05
3.	Correspondance/Représentativité	13 h 10
4.	Approbation des comptes rendus des rencontres du 24 mai et du 27 septembre 2023 et les suivis	13 h 15
5.	Matinée de conférences (27 septembre 2023) : évaluation de l'activité	13 h 30
6.	Points du MRNF : a) <b>POUR CONSULTATION</b> : Consultation publique PAFIO 2024, UA 082-51 : dévoilement des secteurs b) <b>POUR INFORMATION</b> : Présentation de l'entente de partage de données c) <b>POUR INFORMATION</b> : Suivi des démarches régionales pour la diffusion du feuillet dédié aux détenteurs de baux d'abris sommaires	13 h 45
7.	Points de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : a) <b>POUR INFORMATION</b> : Bilan des chantiers d'été 2023 et projection des chantiers d'hiver 2023-2024 b) <b>POUR CONSULTATION</b> : Consultation publique PAFIO 2024, entente de délégation 1042 : dévoilement préliminaire des secteurs	14 h 25
8.	Forêt d'enseignement et de recherche de la Kinojévis (FERK) : <b>CONSULTATION</b> PAFIO 2024 (M. Pierre Cartier)	14 h 45
	(PAUSE)	15 h 05
9.	Comités techniques : a) Composition 2023-2024 des comités b) Foresterie : <b>ENTÉRINEMENT</b> : insertion de l'enjeu de la rétention de la forêt autour des abris sommaires dans les <i>Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda</i> c) Biodiversité : reprise des travaux sur la connectivité faunique ou autres enjeux prioritaires ? d) Réflexion sur des enjeux d'actualité potentiels : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements climatiques</li> <li>• Marge de manœuvre pour les Tables GIRT (harmonisations) et possibilité forestière</li> <li>• Secteurs BMMB et entretien des chemins multiusages</li> </ul>	15 h 15
10.	Divers	16 h 10
11.	Levée de la rencontre	16 h 30

Le sujet suivant est inséré au point *Divers* : Atelier provincial du Bureau de coordination des Tables locales GIRT (Québec), 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2023. Le projet d'ordre du jour est entériné par les membres.

### 3. Correspondance/Représentativité

La coordonnatrice annonce plusieurs changements en matière de représentativité des organismes qui siègent à la Table GIRT de Rouyn-Noranda :

- Remplacement de M. Olivier Cadieux par M. Frédéric Charron, à titre de porte-parole de la MRC Abitibi.
- Retrait du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) des Tables GIRT de la région, en raison d'un déficit de main d'oeuvre.
- Nomination de M. Denis Manningham à titre de substitut pour l'ATRN, en remplacement de M. André Richer.
- Demande de l'Association des Riverains du lac Opasatica (ARLO), dûment appuyée par résolution, afin de siéger à la Table GIRT à titre d'organisme observateur. La requête de l'ARLO est acceptée unanimement par les membres de la Table GIRT.

### 4. Approbation des comptes rendus des rencontres du 24 mai et du 27 septembre 2023 et les suivis

Comme le quorum n'était pas atteint lors de la séance du 27 septembre, les membres sont à nouveau invités à adopter le compte rendu de la rencontre du 24 mai 2023. Celui-ci est approuvé sans opposition. Le compte rendu de l'assemblée du 27 septembre 2023 est ensuite entériné par les membres de la Table GIRT. La coordonnatrice fait un survol des suivis de la séance du 27 septembre 2023.

### 5. Matinée de conférences (27 septembre 2023) : évaluation de l'activité

À l'aide d'une courte présentation, Mme Nathalie Dufresne dévoile les résultats du sondage de satisfaction mené auprès des participants de la matinée de conférences, qui s'est déroulée le 27 septembre 2023. Dans son ensemble, l'activité semble avoir été appréciée par une majorité de répondants. L'automne prochain, la Table GIRT de Rouyn-Noranda proposera à ses membres une activité terrain. La date, les lieux et les thèmes abordés lors de cet événement demeurent à être précisés. Le comité Communication reçoit le mandat d'élaborer cette activité dans les prochains mois.

### 6. Points du MRNF, UA 082-51

#### a) **POUR CONSULTATION** : Consultation publique PAFIO 2024, UA 082-51 : dévoilement des secteurs

M. Luc Michaud projette la carte interactive du MRNF à l'écran. Celle-ci est maintenant disponible pour la phase participative des Tables GIRT. Un lien donnant accès à cet outil sera transmis après la rencontre à tous les membres de la Table GIRT. L'objectif de la consultation consiste à recueillir les enjeux, les commentaires et les différents usages pour les considérer au moment de planifier les contours de coupes. Nous consultons toujours plus large que pas assez. Le processus débute au mois d'août, durant lequel nous nous penchons sur la logistique, la sélection des endroits et les raisons pour lesquelles nous souhaitons y aller. Puis, en septembre, les entreprises forestières prennent la relève dans le but de définir les accès aux zones planifiées et projeter les chemins à construire ou à réparer. Or, au mois d'octobre, nous avons reçu les résultats des survols aériens pour la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE). Nous avons alors constaté que des secteurs où l'épidémie avait peu évolué auparavant ont connu une progression rapide au cours de la dernière année. Ces secteurs n'étaient pas prévus cette année au PAFIO. Nous avons donc retravaillé le PAFIO et les superficies aménageables, en y allant avec la logique de défoliation. Sur la carte que le Ministère vous présente aujourd'hui, certains secteurs n'ont pas de chemins. C'est que nous avons déposé le tout auprès des entreprises forestières, il y a tout juste une semaine. Tous les chemins qui seront en consultation figureront sur la carte ultérieurement.

M. Michaud présente les secteurs et les opérations forestières en consultation, incluant le plan spécial TBE. Il explique également le fonctionnement de la carte. Pour émettre des commentaires, lorsque la consultation publique sera amorcée, il sera possible de le faire directement sur la carte. La consultation publique PAFIO aura lieu du 22 janvier au 15 février 2024. Une séance d'information virtuelle se tiendra aussi le 24 janvier 2024, dès 18 h 30. Les consignes pour s'inscrire à cette rencontre seront décrites dans l'avis public qui sera diffusé dans les semaines à venir.

## **b) POUR INFORMATION : Présentation de l'entente de partage de données**

M. Maxime Girard-Simmons évoque les nombreuses demandes d'organismes, incluant les membres des Tables GIRT, adressées au MRNF dans le cadre de la consultation publique PAFIO, afin d'obtenir les couches de données et réaliser une analyse plus détaillée des secteurs. À chaque requête, il fallait signer une entente de partage de données. En instaurant une entente de partage des informations géographiques avec les Tables GIRT, le MRNF vient alors rassembler toutes les demandes des organismes membres, sous un même protocole. Cette façon de faire allège tout le processus. Les grandes clauses de l'entente, dont la durée est de cinq (5) ans, sont présentées. La Ville de Rouyn-Noranda s'apprête à signer ladite entente d'ici les prochains jours, à titre de délégué de la Table GIRT de Rouyn-Noranda.

## **c) POUR INFORMATION : Suivi des démarches régionales pour la diffusion du feuillet dédié aux détenteurs de baux d'abris sommaires**

Dans l'objectif de publier le feuillet dédié aux détenteurs de baux d'abris sommaires à l'échelle régionale, celui-ci a été présenté aux autres unités de gestion (UG). Certaines préoccupations ont été soulevées. Parmi les avantages de participer à la consultation, énumérés dans le feuillet :

- L'expression « maintien du paysage forestier à proximité d'un abri sommaire » pourrait créer des attentes que le MRNF ne pourrait combler totalement. Il est donc proposé de la modifier comme suit « minimiser l'impact de la récolte sur le paysage forestier à proximité d'un abri sommaire ».
- Il est demandé d'enlever la mention « la protection d'une infrastructure autre que le camp » puisque légalement, il n'est pas possible de protéger d'autres structures. La consultation permet d'informer le MRNF de la présence d'une telle infrastructure autre que l'abri sommaire, mais c'est du cas par cas.

Les membres de la Table GIRT approuvent à l'unanimité les modifications suggérées par le MRNF. Une version finale du feuillet sera envoyée aux organismes de la Table après la rencontre.

## **7. Point de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda**

### **a) POUR INFORMATION : Bilan des chantiers d'été 2023 et projection des chantiers d'hiver 2023-2024**

M. David Lambert brosse le portrait des chantiers réalisés au cours de l'été 2023. Pour ce qui est des opérations forestières à l'hiver 2023-2024, la Ville prévoit poursuivre la récolte sur le rang Lusko.

### **b) POUR CONSULTATION : Consultation publique PAFIO 2024, entente de délégation 1042 : dévoilement préliminaire des secteurs**

M. Lambert affiche les secteurs et les opérations forestières qui seront en consultation à l'hiver 2024, à l'aide d'une carte en format PDF. Cette carte sera bientôt disponible sur le site Web de la Ville. Les dates de la consultation, ainsi que celle de la soirée d'information, demeurent à être confirmées.

## **8. Forêt d'enseignement et de recherche de la Kinojévis (FERK) : CONSULTATION PAFIO 2024 (M. Pierre Cartier)**

M. Pierre Cartier localise la FERK sur une carte. Elle se situe au sud-ouest de l'aéroport de la Ville de Rouyn-Noranda, à proximité du lac Vallet. M. Cartier décrit ensuite le secteur occupé par la FERK. Il est rappelé que la FERK existe dans un objectif pédagogique. Les étudiants réalisent des inventaires, caractérisent les ponceaux, développent leurs connaissances sur l'écologie forestière, les insectes et les maladies. La FERK bénéficie d'une possibilité forestière de 25 ha sur cinq (5) ans. Dans le cadre de l'actuelle consultation, la FERK envisage une coupe de protection avec protection de la régénération et des sols (CPRS). La carte des secteurs en consultation montre deux (2) zones qui sont actuellement en discussion auprès du Bureau de mise en marché du bois (BMMB). La planification serait déposée en mars 2024 pour une récolte à l'été suivant. En matière de cohabitation des usages, la FERK compte un abri sommaire sur son territoire, tout comme un terrain de piégeage. Les principaux concernés seront rencontrés dans le cadre de la consultation. Afin d'émettre leurs commentaires à l'attention de M. Cartier, les membres de la Table GIRT recevront une copie de la carte des secteurs visés par la consultation. Les organismes ont jusqu'au long congé des Fêtes pour faire connaître leurs préoccupations.

**(PAUSE) Note 1 :** M. Yves Grafteaux quitte la rencontre en raison d'un conflit d'horaire. Quant à M. Pierre Cartier, affecté par un virus, celui-ci préfère se retirer de la rencontre.

## 9. Comités techniques

### a) Composition 2023-2024 des comités

La coordonnatrice dévoile la composition 2023-2024 des comités de la Table GIRT.

### b) Foresterie : **ENTÉRINEMENT** : Insertion de l'enjeu de la rétention de la forêt autour des abris sommaires dans les *Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda*

Mme Dufresne fait un survol des travaux réalisés par le comité Foresterie, portant sur la rétention de la forêt autour des abris sommaires (RFAAS). En plus de la création du feuillet dédié aux détenteurs de baux d'abris sommaires, l'enjeu de la RFAAS a été inséré dans les *Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda*/section « Foresterie »/volet « Harmonisation des droits et des usages ». La coordonnatrice en a profité également pour effectuer quelques mises à jour dans le document. Les ajouts et modifications apportées au document sont entérinés unanimement par les membres de la Table GIRT.

### c) Biodiversité : reprise des travaux sur la connectivité faunique ou autres enjeux prioritaires?

Il a été proposé que le comité Biodiversité poursuive les travaux menés dans le cadre de l'analyse de la connectivité de l'habitat de la martre d'Amérique, dont les résultats ont été présentés par Mme Bronwyn Rayfield, d'ApexRMS, au mois de mai 2023. Comme le rapport final de cette étude s'avère très complexe à comprendre, il a été demandé à M. Jean Lapointe, biologiste du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des parcs (MELCCFP), de vulgariser les grandes lignes du document. Ce dernier a refusé, affirmant ne pas avoir collaboré au projet. D'autres spécialistes, qui ont contribué à l'analyse, pourraient possiblement accepter de soutenir le comité Biodiversité. Des contacts seront établis avec ces personnes. Aucun autre enjeu n'est proposé en ce qui concerne les travaux du comité Biodiversité.

### d) Réflexion sur des enjeux d'actualité potentiels :

#### **Changements climatiques :**

Il est préférable de travailler cet enjeu à l'échelle locale ou régionale. À cet effet, il pourrait être développé en partenariat avec les autres Tables GIRT de l'Abitibi-Témiscamingue. Cet enjeu doit être intégré dans les travaux de chacun des comités. Un maillage pourrait être fait avec les travaux des *Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt*, mises en place à la suite de l'événement provincial *Feux de forêt 2023 – Bilan et constats*. Ces Tables se déploieront à l'hiver 2024 dans différentes régions du Québec et permettront d'élaborer une vision d'avenir et d'identifier des solutions d'adaptation, notamment aux changements climatiques, pour assurer la pérennité du secteur forestier. Les membres de la Table GIRT conviennent d'attendre de connaître les résultats des travaux de ces Tables de concertation, avant d'entreprendre quoi que ce soit sur l'enjeu des changements climatiques.

#### **Marge de manœuvre pour les Tables GIRT (harmonisation) et possibilité forestière**

M. David Lambert souligne le peu de latitude qu'ont les Tables GIRT dans leurs actions. Il croit qu'il serait possible de profiter des travaux de planification du MRNF et du Bureau du Forestier en chef (BFEC) afin d'établir une marge de manœuvre aux Tables GIRT de la province à partir de la possibilité forestière attirée à l'UA. L'objectif de la démarche est de faciliter la mise en place d'ententes d'harmonisation et de conservation à l'échelle des Tables GIRT, donnant ainsi le sentiment d'avoir un certain pouvoir sur la planification et l'aménagement de la forêt publique. Pour le moment, les Tables GIRT ne détiennent aucun pouvoir et cela démotive les membres.

Intervention du MRNF : À la base, le rôle d'une Table GIRT est local. Néanmoins, celle-ci peut faire des revendications provinciales. Souvent, c'est le Ministère qui passe pour le méchant. Mais il y a également les

bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) qui souhaitent obtenir leurs volumes de bois. Bien entendu, quand des éléments sont appuyés par l'ensemble des membres d'une Table GIRT, cela renforce son pouvoir d'action. Cependant, il y a toujours des contraintes dans l'équation. Le MRNF peut faire des exclusions et récolter ailleurs. Mais nous allons revenir à ces secteurs puisqu'ils font partie de la possibilité forestière et qu'ils ne bénéficient pas d'une protection à vie. Le MRNF ajoute que le Forestier en chef (FEC) espère revoir son calcul de la possibilité forestière 2028-2033 d'ici 2026. Cet échéancier semble lointain, mais le Ministère discute déjà avec le FEC à cet effet. D'ailleurs, pour la première fois depuis sa mise en place, l'entente Paysage pourrait être intégrée au calcul de la possibilité forestière, car elle a un impact sur cette dernière. L'entente Paysage est un très bon exemple de marge de manœuvre dont bénéficie la Table GIRT de Rouyn-Noranda. De plus amples renseignements seront fournis par le MRNF à ce propos d'ici le printemps 2024.

L'Action Boréale appuie la proposition de M. Lambert. Tandis que l'ACPRN affirme qu'il faut décloisonner les rôles et responsabilités du MRNF, du Forestier en chef et des Tables GIRT, car la forêt appartient à tout le monde. Tout comme l'enjeu des changements climatiques, il est convenu d'attendre les résultats des travaux des *Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt*.

### **Secteurs BMMB et entretien des chemins multiusages**

Plusieurs chemins forestiers sont laissés à l'abandon ou entretenus par les usagers. Cet enjeu pourrait être intégré dans tous les travaux des comités techniques de la Table GIRT. Une des solutions possibles, selon M. Lambert, réside dans les secteurs attirés au BMMB. Les secteurs mis aux enchères pourraient être planifiés à l'extrémité des chemins pour en assurer l'entretien. Cela n'impliquerait aucuns frais pour le MRNF, car les dépenses incomberaient à l'entreprise forestière qui achète le secteur.

L'Action Boréale se dit défavorable à cette proposition, car elle ne souhaite pas que tous les chemins forestiers soient entretenus. Cela augmenterait l'accès en forêt, favoriserait la dispersion des espèces exotiques envahissantes et impacterait sur la faune. Il est spécifié que seuls les chemins principaux sont visés par cette proposition. Le MRNF pourrait fournir un portrait de ces chemins retenus au plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT). Il existe aussi un programme d'aide financière pour l'entretien des chemins forestiers ainsi que des traverses de cours d'eau. Le représentant du Club Motoneigistes Rouyn-Noranda se dit intéressé à travailler sur cet enjeu. Le mandat de travailler sur cet enjeu est donné au comité Foresterie. Une prochaine rencontre du comité est à prévoir au début de l'hiver 2024, au cours de laquelle sera invité M. Goyard.

## **10. Divers**

### ***Atelier provincial du Bureau de coordination des Tables locales GIRT (Québec), 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2023***

La coordonnatrice a participé au premier atelier provincial organisé par le Bureau de coordination des Tables locales GIRT (BCTLGIRT), les 1<sup>er</sup> et 2 novembre derniers, tout comme ses homologues des autres Tables GIRT de la province, ainsi que les coordonnateurs GIRT du Ministère et les responsables du BCTLGIRT. Plusieurs ateliers thématiques ont eu lieu durant l'événement qui ont favorisé la synergie entre les divers acteurs. À cette occasion, Mme Dufresne a eu l'occasion de présenter brièvement l'entente Paysage, à titre de « bon coup » régional. Les constats : des enjeux similaires et des différences en matière d'animation des rencontres, d'évaluation du niveau de satisfaction des membres, tout comme les ententes d'harmonisation. Les déplacements de la coordonnatrice ont été financés par l'entremise du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

## **11. Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 16 h 36.

*Note 2 : Les questions et commentaires exprimés durant la rencontre du 29 novembre 2023 peuvent être consultés à l'annexe.*

## ANNEXE

### QUESTIONS (Q), COMMENTAIRES (C) ET RÉPONSES (R)

#### Points du MRNF :

**POUR CONSULTATION** : Consultation publique PAFIO 2024, UA 082-51 : dévoilement des secteurs

*Q : Est-il possible de voir les secteurs du BMMB, par exemple, les numéros de chantiers ou les chantiers mis aux enchères, sur la carte interactive?*

R : Non, pas à cette étape. Nous sommes actuellement au volet « potentiel » et non « planifié ». Le BMMB n'a pas fait sa sélection à cette étape-ci. Il attend que les secteurs soient planifiés et harmonisés.

**POUR INFORMATION** : Suivi des démarches régionales pour la diffusion du feuillet dédié aux détenteurs de baux d'abris sommaires

*Q : La proposition de remplacer le terme « maintien » par « minimiser », c'est tellement arbitraire. Qui va vérifier cet aspect sur le terrain?*

R : C'est à la planification fine. La première version du feuillet crée une certaine attente. Il n'y a pas de protection légale.

*C : Nous devons respecter les termes de la loi. Nous jouons avec les mots, mais nous comprenons qu'il n'y a pas de garantie légale. L'objectif, c'est d'amener les détenteurs de baux d'abris sommaires à négocier avec le MRNF. Idéalement, il faudrait faire en sorte que les MRC puissent débiter la diffusion du feuillet au mois de janvier 2024, car il s'agit d'une période où plusieurs baux sont renouvelés.*

#### Points de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda :

**POUR CONSULTATION** : Consultation publique PAFIO 2024, entente de délégation 1042 : dévoilement préliminaire des secteurs

*Q : Secteur du lac Rouyn : est-ce que la Ville tient compte des sentiers récréatifs établis dans le secteur du lac Rouyn?*

R : Oui. Toutefois, le chantier en consultation ne se trouve pas dans le secteur de ces sentiers. Dans cette zone, il n'y a aucun sentier de véhicules hors route (VHR), mais un abri sommaire y a été érigé. Ce sont des secteurs potentiels.

#### Comités techniques :

**Foresterie : ENTÉRINEMENT** : Insertion de l'enjeu de la rétention de la forêt autour des abris sommaires dans les *Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda*

*Q : Est-ce que les camps de trappe sont inclus dans cette démarche?*

R : Le camp de trappe bénéficie déjà d'une protection, soit 4 000 m<sup>2</sup> où aucune activité d'aménagement forestier n'est permise.

#### Réflexion sur des enjeux d'actualité potentiels

##### **Changements climatiques**

*C : Cet enjeu requiert des experts. La proposition de travailler en collaboration avec les autres Tables GIRT s'avère très intéressante.*